

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

**ETAIENT PRESENTS:** Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Christelle BRILLAUD, Mme Jacqueline BLAIN, M. Olivier LE GUYADER, M. Pascal BINET, Mme Isabelle LACREUSE, M. Cyril DROUIN, M. Pascal BROCHARD, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Antoine SANTOS, Mme Judith MONTAUBAN, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES :** M. Patrick PERDRIAU qui donne pouvoir à M. Gilbert ARRIVE  
Mme Laëtitia CAMUS qui donne son pouvoir à Mme Emilie DUPREY  
Mme Isabelle LACREUSE qui donne son pouvoir à M. Pascal CAILLE

Date de la convocation : 07/03/2023

Mme Christelle BRILLAUD est nommée secrétaire de séance.

**N° : DELCM2023-03/12**

**OBJET : LOTISSEMENT LE CHENE VERT – CONVENTION SyDEV POUR L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE**

Monsieur Gilbert ARRIVE explique que des particuliers souhaitent diviser leur terrain en vue de construire sur une parcelle attenante au lotissement « Le Chêne Vert ». Cependant le terrain n'est pas viabilisé et peut l'être uniquement par une voie du lotissement.

De ce fait, il y a lieu de réaliser des extensions de réseaux avant que la voirie définitive soit faite. Notamment, pour le réseau électrique, le SyDEV propose la signature d'une convention qui prévoit une participation de la commune de 6 012.00 € TTC.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'autoriser Mme le Maire à signer la convention présentée (convention n°E.P1.038.22.002).

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance  
Christelle BRILLAUD



LE MAIRE,  
Emilie DUPREY

